



Avignon, le 22 novembre 2011

L'inspecteur d'académie  
directeur des services départementaux  
de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement  
Collèges publics et privés  
Lycées et Lycées Professionnels  
publics et privés

Mesdames les directrices et Messieurs  
les directeurs des écoles élémentaires  
s/c de Mesdames et Messieurs  
les inspecteurs de l'éducation nationale,  
chargés de circonscription

**Objet** : Concours de la Nouvelle « Musicien ou Chanteur »

Le Concours de la Nouvelle « Musicien ou Chanteur » est créé par le Cercle de Poésie  
« Aux Quatre Points Cardinaux - Secteur Picardie ».

Ce concours veut inciter les jeunes à marcher sur les traces des grands écrivains et  
permettre aux élèves de montrer leurs capacités littéraires. Il est également ouvert aux  
adultes, les enseignants peuvent y participer. Cette année, il porte sur la mise en scène d'un  
chanteur ou d'un musicien réel ou imaginaire.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

**Signé par : Bernard LELOUCH**

PJ : règlement et fiches de participation



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



INSPECTION ACADEMIQUE  
DE VAUCLUSE

Division de la Scolarité

Dossier suivi par  
Michèle BRAINIEZ  
Téléphone  
04 90 27 76 35  
Fax  
04 90 27 76 79  
Mél.  
michele.brainiez  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon



2/2



## CONCOURS DE LA NOUVELLE

« Musicien ou chanteur »

créé par le Cercle de Poésie

« Aux Quatre Points Cardinaux - Secteur Picardie »

19 rue de la Forte Maison - 02400 NOGENTEL  
e-mail : [jeanclaude.belin@wanadoo.fr](mailto:jeanclaude.belin@wanadoo.fr)  
site internet : <http://perso.orange.fr/4pointscardinauxpic>

# Règlement

## Article 1

Le cercle de poésie « Aux Quatre Points Cardinaux - Secteur Picardie » organise un prix de la Nouvelle destiné à mettre en scène un musicien ou un chanteur réel ou imaginaire.

Ce concours est organisé avec la collaboration du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Nationale, du Conseil Général de l'Aisne, de la Bibliothèque Départementale de Prêt de Soissons, du Conseil Régional de Picardie et de la Ville de Château Thierry.

Avec nos partenaires :

- ❖ Les Dictionnaires LE ROBERT
- ❖ La BNP Paribas,
- ❖ Les Etablissements LU
- ❖ L'Entreprise DALKIA France
- ❖ La Ville de Château Thierry,
- ❖ La Communauté de Communes de la Région de Château Thierry.
- ❖ La Commission Européenne

## Article 2

Ce concours s'adresse à l'ensemble des établissements scolaires (écoles, lycées, classes préparatoires) ainsi qu'aux adultes de France et de tous les pays étrangers.

Tout lauréat de l'année précédente sera classé hors concours

## Article 3

Chaque concurrent écrira en langue française une nouvelle de 4 pages maximum mettant en scène un musicien ou un chanteur réel ou imaginaire. Pour les scolaires, l'enseignant pourra intervenir dans la correction des fautes d'orthographe ou de syntaxe.

#### **Article 4**

Les nouvelles seront de préférence dactylographiées (format 21 x29,7).

Elles pourront rester manuscrites si elles sont très lisibles et, pour faciliter la photocopie, écrites à l'encre noire.

Elles seront fournies en 5 exemplaires, les 4 pages étant chaque fois agrafées.

Afin de garantir l'anonymat des candidats et l'indépendance du jury, chaque nouvelle portera en haut à droite :

- La catégorie : adulte, scolaire (classe)
- 2 lettres initiales de l'auteur
- 2 chiffres choisis

Il conviendra de vérifier que les codes restent lisibles sur la photocopie (éviter les bords de page). Chaque concurrent joindra à son envoi la fiche de participation ci-jointe dûment remplie ainsi que 2 enveloppes timbrées au nom du candidat ou de l'établissement pour les scolaires.

Les nouvelles et les enveloppes seront adressées à :

**Concours de nouvelle « Aux Quatre Points Cardinaux »**

**Lycée Jean de la Fontaine**

**2 rue de Mosbach**

**BP 70159**

**F - 02404 CHATEAU THIERRY CEDEX**

Mentionner en haut à gauche les coordonnées exactes de l'expéditeur (nom de l'établissement pour les scolaires)

Elles devront parvenir avant le **07 avril 2012**

Les envois postaux recommandés seront refusés .Il ne sera pas accusé réception des envois et les textes ne seront pas retournés.

Les œuvres primées pourront être publiées en un recueil collectif sauf opposition écrite de l'auteur (ou de son représentant légal s'il est mineur)

#### **Article 5**

Le concours sera doté de dictionnaires, livres, tableaux et de prix en espèces

#### **Article 6**

Chaque lauréat se doit d'assister à la remise des prix. A défaut d'être présent, il devra demander par écrit l'envoi de son prix. Les frais postaux seront à sa charge.

#### **Article 7**

Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et des décisions du jury qui seront sans appel.

Renseignements : Monsieur Jean Claude BELIN

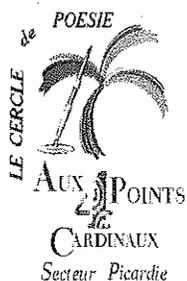
19 rue de la Forte Maison

F - 02400 NOGENTEL

Téléphone/fax : +33 (0)3 23 83 16 82

Email : [jeanclaude.belin@wanadoo.fr](mailto:jeanclaude.belin@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://perso.orange.fr/4pointscardinauxpic>



**FICHE DE PARTICIPATION AU CONCOURS DE  
NOUVELLES  
(pour un adulte)**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse :

➤ N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

➤ Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

➤ Pays \_\_\_\_\_

➤ Téléphone \_\_\_\_\_

➤ Fax \_\_\_\_\_

Titre de la Nouvelle \_\_\_\_\_

Code de la Nouvelle \_\_\_\_\_

